

Aux membres du Conseil Général
de la Commune de Haute-Sorne

Actionnaires
Azienda Elettrica Ticinese (AET)
Elektra Baselland (EBL)
EOS Holding SA (EOS)
Energie Wasser Bern (ewb)
Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz)
Gasverbund Mittelland AG (GVM)
Industrielle Werke Basel (IWB)

Zurich, le 28 mars 2014

**Concerne : présentation du projet pilote de géothermie profonde de Geo-Energie Suisse SA
lors de la séance extraordinaire du Conseil Général du 8 avril.**

Mesdames, Messieurs,

La société Geo-Energie Suisse SA prévoit de réaliser un projet pilote de géothermie profonde à Glovelier. Ce projet a pour ambition de démontrer la faisabilité technique des systèmes géothermiques stimulés dans le canton du Jura et en Suisse. Cette technique est destinée à la valorisation de la chaleur du sous-sol profond dans les régions, telles le Jura, ne renfermant vraisemblablement pas d'eau en quantités exploitables dans son sous-sol profond.

L'objectif du projet est de produire de l'électricité et de la chaleur à partir d'une ressource énergétique propre, indigène et renouvelable. L'électricité géothermique complète idéalement les autres nouvelles énergies renouvelables en fournissant du courant en continu, indépendamment des conditions météorologiques ou des saisons. Elle permet de diversifier et de renforcer la production d'énergie renouvelable dans le canton du Jura et en Suisse et s'inscrit ainsi parfaitement dans la stratégie énergétique cantonale et fédérale. Le parlement jurassien a d'ailleurs soutenu le développement de la géothermie profonde en adoptant à l'unanimité la fiche du plan directeur cantonal définissant le cadre de cette nouvelle énergie. En cas de succès, ce projet donnera un outil aux générations futures pour garantir un approvisionnement énergétique sûr lorsque la Suisse aura tourné la page de l'énergie nucléaire dont le canton du Jura dépend aujourd'hui à hauteur de 60%.

Geo-Energie Suisse prévoit actuellement la réalisation de projets pilotes sur quatre emplacements en Suisse en plus du projet de Haute-Sorne, soit à Avenches (VD), Etwilen (TG), Triengen et Pfaffnau (LU). Pour des raisons financières, ces projets ne seront bien sûr pas réalisés en même temps. Le projet jurassien est aujourd'hui le plus avancé, ce qui lui confère les meilleures chances d'être le premier à être réalisé. Si tel est le cas, ce projet pionnier apporterait incontestablement une plus-value à la région et au canton en termes d'image et de savoir-faire.

Une société d'exploitation sera créée pour assurer l'exploitation de la centrale géothermique. Son siège sera sis dans la commune de Haute-Sorne et une participation des collectivités publiques (commune et canton) à l'actionnariat de la société en fonction de leurs moyens financiers sera favorisée. Un système de redevance sur l'exploitation de la chaleur est prévu. Une partie de la redevance prélevée par le canton devrait, de l'avis de Geo-Energie Suisse, également pouvoir profiter à la commune. Qui plus est, les entreprises locales seront sollicitées autant que possible pour la réalisation de ce projet. Plusieurs centaines de milliers de francs ont d'ailleurs déjà été investis dans la région pour la planification du projet. Des places de travail seront créées pour l'exploitation de la centrale. De plus, les travaux de maintenance réguliers créeront des besoins locaux mais feront également venir des spécialistes qu'il faudra nourrir et loger. Des réalisations similaires en Allemagne

ont montré que de tels projets pilotes suscitent un tourisme industriel intéressant pour la région. La centrale géothermique d'Unterhaching au sud de Munich voit ainsi défilet quelque 3000 visiteurs par an.

En cas de succès, le projet permettra le développement d'un réseau de chauffage à distance dont les villages voisins pourront profiter. Cela ne sera toutefois possible que si des températures et des débits suffisants peuvent être atteints. Dans le cas contraire, la production d'électricité et de chaleur pourrait éventuellement être alternée en fonction des besoins saisonniers. L'initiative de la planification et du développement d'un tel réseau pourrait être prise soit par la commune de Haute-Sorne, par Geo-Energie Suisse où par l'un de ses actionnaires possédant de solides compétences dans ce domaine.

Les risques associés à ce projet ont fait l'objet d'études extrêmement détaillées, en particulier pour les risques liés à la sismicité induite et au bruit. L'étude de risque sismique est sans doute la plus poussée réalisée à ce jour dans le monde pour un projet de géothermie. Elle s'appuie sur les expériences accumulées lors des projets de géothermie en Suisse (Bâle, St-Gall, ...) et à l'étranger. Étant conscients que le risque zéro n'existe pas, une grande prudence est prévue lors de la réalisation des travaux. La phase de test planifiée ne se déroulera pas sous la contrainte du temps ou de l'argent. On se donnera les moyens de caractériser le sous-sol de manière détaillée et de valider les modèles. De plus un concept d'établissement des preuves a été développé pour garantir, en combinaison avec une assurance en responsabilité civile, un règlement rapide, transparent et efficace des éventuels dommages que le projet aurait pu causer. Nous demeurons ainsi convaincus que les chances d'un tel projet pour la commune de Haute-Sorne surpassent largement les risques encourus.

La population a été largement informée lors de séances d'information publiques et au moyen de bulletins distribués dans les communes de Haute-Sorne et de Boécourt. Un groupe d'accompagnement composé de représentants des autorités communales et cantonales, des associations de protection de l'environnement ainsi que de Geo-Energie Suisse a été créé. Il a permis d'informer en détail et de manière transparente les différentes parties des travaux de planification et de prendre en compte les remarques et propositions formulées par le groupe.

Le canton s'est prononcé sur le dossier de plan spécial qui lui a été soumis. Son préavis est positif, bien qu'un approfondissement d'un certain nombre de sujets ait été exigé. Geo-Energie Suisse y travaille actuellement.

Vous trouverez en annexe de cette lettre les documents suivants :

1. Présentation de Geo-Energie Suisse SA et du projet de Haute-Sorne
2. Bulletins d'information sur le projet ayant été distribués comme tout-ménage
3. Prescriptions du Plan spécial et plans de situation
4. Rapport du canton sur l'examen préalable et corrections des prescriptions

Le rapport technique et l'étude d'impact sur l'environnement peuvent être téléchargés sur le portail de la commune ou consultés à l'administration communale.

Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée de venir vous présenter ce passionnant projet le 8 avril prochain. Nous ne pourrions bien sûr pas rentrer dans le détail de toutes les études menées mais serons heureux de répondre aux questions que vous pourrez vous poser sur ce projet.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Dr. Peter Meier
CEO



Olivier Zingg
Chef de projet Suisse romande